



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*25163565\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**11 DEC. 2025**

DU BRABANT WALLON  
Greffe

N° d'entreprise : **0630 942 438**

**Nom**

(en entier) : **Immalvain**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fonds Jean Pâcques, 8 - 1435 Mont-Saint-Guibert**

**Objet de l'acte : Démissions/Nomminations**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2025:

(...)

7. Nomination du commissaire aux comptes FORVIS MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES et approbation de sa rémunération

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale décide de nommer, avec effet au 15 mai 2025, la SC FORVIS MAZARS Réviseurs d'Entreprises ayant son siège social situé avenue du Boulevard 21 boîte 8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans dont la première année comptable se terminera le 31 décembre 2025. Le représentant de FORVIS MAZARS Réviseurs d'Entreprises est M. Sébastien Schueremans.

(...)

**9. Pouvoirs**

L'assemblée générale des actionnaires décide de donner pouvoir à Mme. Cecylia Klosinska et à Mr. Christophe Wantiez ainsi qu'à Me Adrien Lanotte, ou à tout autre avocat du cabinet Harvest Avocats, dont les bureaux sont situés au 100 Boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées cidessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge